

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

**Session régulière** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce lundi **le 6 octobre 2008**, à compter de 20 heures.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput et les conseillers, messieurs Ghislain Beauregard, René Jacques, Claude Jutras et Pierre St-Louis, formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Robert Grenier. Monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire –trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Ouverture de l'assemblée**

Le maire déclare la session ouverte à 20 heures et souhaite la bienvenue aux participants. Il félicite Madame Éva Borocz pour son élection et lui souhaite la bienvenue.

2008-10-205

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de monsieur le conseiller René Jacques, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Madame Éva Borocz, conseillère au siège n° 2 – Déclaration des intérêts ;

**ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 septembre 2008 ;
4. Affaires découlant de la session du conseil du 2 septembre 2008 ;
5. Procédure d'assemblée – avis de motion ;
6. Rapport des comités ;
7. Correspondance ;
8. Poursuite contre monsieur le conseiller Ghislain Beauregard – suivi ;
9. Oiseau-Mouche – remboursement des frais à monsieur Guérin ;
10. Formation en comptabilité – Association des directeurs municipaux du Québec – Autorisation au directeur général ;
11. Infotech - Banque d'heures ;
12. Cellulaire du maire – Compensation ;
13. Chants de vielles – motion de félicitations ;

**FINANCES**

14. Comptes acquittés et fournisseur de la période – Autorisation de paiement ;
15. Rapport trimestriel – dépôt ;

**VOIRIE**

16. Reprise des ponts par le Ministère des Transports – Autorisation au maire et au directeur général à signer l'entente ;
17. Revêtement de surface du ponceau du Second Ruisseau – Résultat des démarches de BPR auprès des Entreprises C.R.Ménard Inc ;
18. Carrière et sablière – Tarification – suivi ;
19. Prix du bitume – Lettre de l'Association des constructeurs de route et grands travaux du Québec et de pavage Citadin ;
20. Circulation (équitation) – Règlement de modification n° 239-3- Adoption ;
21. Déneigement du stationnement de la mairie – Autorisation d'aller en appel d'offres ;
22. Transport adapté zone Rive sud Sorel Tracy – Approbation des tarifs 2009 ;

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

23. Demande d'appui – Lots n<sup>os</sup> 406-10 et 406-11 (Réal Dubuc)- Commission de protection du territoire agricole – Non disponibilité de l'espace dans le périmètre urbain ;
24. Caractérisation des eaux de surface – Résultats ;
25. Inventaire des fosses septiques et caractérisation – Résultat d'appel d'offres – Entente avec BPR ;
26. Règlement sur le traitement des eaux usées – Entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal ;
27. Caractérisation du patrimoine bâti – Patri-Arch, patrimoine et architecture – Rapport d'étape ;
28. Scierie artisanale – 935 Petite Côte d'En-Haut- Orientation préliminaire de la Commission de Protection du territoire agricole- Dépôt ;
29. Société d'agriculture du comté de Verchères – Demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole – Suivi ;

## SÉCURITÉ ET INCENDIE

30. Borne sèche à même le réservoir d'eau potable – Expertise technique – Offre de services ;

## CULTURE – LOISIR

31. Patinoire – Déneigement – Autorisation d'aller en appel d'offres ;
32. Tourisme – Plan de développement – Centre local de développement ;

## AUTRE

33. Période de questions du public ;
34. Levée de la session.

Le point suivant est ajouté :

- 22.1 Traverse sous le chemin de Beauce à la hauteur du lot no 377 – Autorisation des travaux ;

Les points suivants sont retirés :

25. Inventaire des fosses septiques et caractérisation – Résultat d'appel d'offres – Entente ;
30. Borne sèche à même le réservoir d'eau potable – Expertise technique – Offre de service ;
32. Tourisme – Plan de développement – Centre local de développement ;

## ADOPTÉE

En cours de session, est ajouté :

- 1.1 Point fait par monsieur le maire ;
- 6.1 Nomination de madame Éva Borocz au comité consultatif ;
- 33.1 Loisirs – Paiement mensuel ;

### **1.1 POINT FAIT PAR MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le maire entretient les personnes dans l'assistance sur les points suivants :

- . il formule ses félicitations à monsieur Gérard Guérin pour la relance de l'Oiseau-Mouche et la qualité de son travail ;
- . sa participation au parlement intergénérationnel organisé par la Fédération québécoise des municipalités alors que le dépôt d'une charte contenant entre autre pour message qu'en démocratie, il ne doit pas y avoir de distinction entre les individus ;
- . sa participation à titre de conférencier à Clermont-Ferrand en France du 21 au 28 septembre 2008 sur le logement social et le développement durable ;
- . dépôt du plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013, Communauté métropolitaine de Montréal. Il y aura conférence de presse le 8 octobre 2008 ; monsieur le maire invite les citoyens à consulter ledit document qui est la conclusion de son

mandat à titre de président de cette commission. Il occupe d'ores et déjà le poste de président de la commission de l'agriculture et résume son approche du développement de l'agriculture périurbaine;

. annonce de la majoration de la subvention issue du programme du pacte rural de 205 589 \$ de 2008-2009 à 2013-2014 soit un grand total de 906 781 \$. À compter de 2009-2010, le montant supplémentaire ainsi accordé est de 38 330 \$.

## **2. MADAME ÉVA BOROCZ, CONSEILLÈRE AU SIÈGE N° 2 – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS**

Conformément à l'article n° 357 de la Loi sur les élections et référendum, madame Éva Borocz, élue le 7 septembre 2008, dépose sa déclaration des intérêts.

2008-10-206

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 SEPTEMBRE 2008**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du procès verbal de la séance du conseil du 2 septembre 2008;

**CONSIDÉRANT** la lecture faite par le directeur général pour corriger la résolution n° 2008-09-203;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la session régulière du 2 septembre 2008 avec les corrections suivantes concernant la résolution no 2008-09-203 déposée séance tenante :

- Le second « considérant » devient le premier et se lit comme suit :  
  
« **CONSIDÉRANT** que la nomination de monsieur St-Louis comme représentant du Conseil municipal au comité des loisirs était une demande de monsieur le maire et non pas de monsieur St-Louis »;
- Le premier considérant devient le second, auquel il faut ajouter après l'expression « La Présidente des Loisirs », l'expression « madame Ayala Peer »;
- L'alinéa « **EN CONSÉQUENCE** » est modifié par l'ajout de l'expression « le Conseil municipal demande » avant l'expression : « à la Présidente des loisirs ».

**ADOPTÉE**

## **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SESSION DU CONSEIL DU 2 SEPTEMBRE 2008**

Le directeur général fait état du suivi de la session du 2 septembre 2008. Monsieur le maire fait lecture du courriel de monsieur Raymond Longpré de BPR, daté du 6 octobre 2008, concernant le projet de borne sèche. Monsieur Longpré applique les directives du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs à l'effet qu' une borne sèche ne peut se réaliser à même un réseau d'eau potable.

2008-10-207

## **5. PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE – RÈGLEMENT N° 255 - AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur le conseiller Claude Jutras à l'effet qu'à la prochaine session du conseil il soumettra pour adoption le règlement n° 255 afin de réglementer la tenue des assemblées du conseil. Une copie du règlement étant déposée, une dispense de lecture est demandée.

## **6. RAPPORT DES COMITES**

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

- Voirie :  
Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard résume les démarches en cours pour le resurfaçage du ponceau du Second Ruisseau et le dégagement de l'intersection Second Ruisseau/Labonté. Il est aussi question de la continuité du rapiéçage du chemin de la Petite Côte d'en Haut.

- Culture, patrimoine et loisirs :  
Suite à la nomination de madame Éva Borocz au comité consultatif d'urbanisme, il est convenu que madame Diane Chaput conserve son rôle à la culture et au patrimoine.  
Madame la conseillère Diane Chaput invite la population à la Place des Artisans qui aura lieu les 25 et 26 octobre 2008 au Centre communautaire de Verchères.
- Urbanisme : nomination de madame Éva Borocz au CCU.
- Sécurité publique / matières résiduelles :
- Environnement : Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Claude Jutras
- Salle municipale : Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Pierre St-Louis
- Eau / sécurité civile:  
Monsieur le maire fait état des relations de travail au sein du corps policier et la diminution de l'émission de constat d'infraction.
- CMM : Voir la rubrique 1.1.

2008-10-208

#### 6.1 NOMINATION DE MADAME ÉVA BOROCZ AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**CONSIDÉRANT** l'élection de madame Éva Borocz au poste de conseillère au siège n° 2;

**CONSIDÉRANT** que c'est une occasion de revoir la représentativité du conseil au sein du comité consultatif d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

**DE NOMMER** madame Éva Borocz au comité consultatif d'urbanisme pour succéder à madame Diane Chaput et compléter son terme.

**ADOPTÉE**

#### 7. CORRESPONDANCE

- Lettre datée du 25 août 2008 de monsieur Massimo Iezzoni directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal transmettant le programme du colloque international sur les meilleures pratiques de traitement et de valorisation des matières résiduelles les 6 et 7 octobre 2008 à Montréal ;
- Lettre datée du 27 août 2008 de madame Claire Bolduc, présidente, Solidarité rurale du Québec invitant à adhérer à l'organisme;
- Lettres datées du 28 août 2008 de madame Ginette Blanchard, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant les avis de conformité des règlements de modification n<sup>os</sup> 181-25 et 183-8;
- Lettre datée du 28 août 2008 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier, municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant le règlement de modification n<sup>o</sup> 169-1 concernant l'ajout d'une dérogation sur le territoire de Varennes afin de permettre le prolongement d'un sentier piétonnier et cyclable dans la plaine inondable;
- Lettre datée du 28 août 2008 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant le règlement de modification n<sup>o</sup> 147-11 afin d'ajouter et d'agrandir des zones Agricoles/Résidentielles (A-2) sur le territoire de certaines municipalités de la MRC;
- Lettre datée du 28 août 2008 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant le règlement de modification n<sup>o</sup> 162-11 afin d'ajouter et d'agrandir des aires d'affectation Agricoles/Résidentielles (A2);
- Lettre datée du 2 septembre 2008 de monsieur Robert Coulombe, président, Union des municipalités du Québec, invitant à la tournée du président qui aura lieu le 30 septembre 2008 à Varennes sur le thème : « *L'occupation dynamique du territoire rural et urbain : tout le monde y gagne !* »;
- Communiqué de Recy-Québec daté du 3 septembre 2008 annonçant la 8<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets SQRD du 19 au 26 octobre 2008;
- Courriel daté du 4 septembre 2008 de madame Rose-Anne Bernier, régie de police Richelieu Haut-Saint-Laurent Montréal, avisant de la nomination de monsieur Daniel Rondeau, commandant à la gendarmerie – surveillance du territoire;
- Lettre datée du 4 septembre 2008 de monsieur Pierre Vaillancourt, directeur, Recypro, organisme à but non lucratif, offrant des services de récupération et recyclage du matériel informatique et électronique;

- Lettre datée du 4 septembre 2008 de madame Nathalie Lasalle, secrétaire, Centre local de développement de Lajemmerais, transmettant le bulletin d'information « Le CLD en bref », édition du 28 août 2008.
- Lettre reçue le 4 septembre 2008 de madame Linda Daoust, directrice générale, Mutuelle des municipalités du Québec invitant à participer à la campagne de prévention contre la perte de document sous le thème « La clé de la prévention »;
- Lettre reçue le 5 septembre 2008 d'Ann Bourget, directrice générale, Fédération québécoise des municipalités rappelant les coordonnées de l'assemblée générale des membres de la FQM et du Fonds de défense des intérêts des municipalités, le 27 septembre 2008;
- Lettre datée du 5 septembre 2008 de monsieur Daniel Filion, ingé. Ministère des transports, direction de l'Est-de-la-Montérégie confirmant le critère de 4,5 m. de diamètre d'ouverture pour la reprise en charge par le ministère de certains ponts;
- Lettre datée du 5 septembre 2008 de madame Madeleine Généreux demandant que soit réparée la lumière de rue, intersection Labonté et Petite-Côte-d'en-Haut;
- Lettre datée du 8 septembre 2008 du Conseil montérégien de la culture et des communications transmettant le calendrier culturel automnal de la Montérégie;
- Reçu le 9 septembre 2008, Service correctionnel Canada, invitation à participer à la semaine de la justice réparatrice 2008 du 16 au 23 novembre 2008 sur le thème : « *Promouvoir une vision réparatrice de notre monde* » ;
- Lettre datée du 10 septembre 2008 de madame Danielle Roy, mairesse de Lévis invitant la prochaine activité de formation de l'Association québécoise d'urbanisme le 1<sup>er</sup> novembre 2008 sous le thème : « *Le CCU : rôles actuels et futurs et Expériences diverses en terme de développement.* »;
- Lettre datée du 11 septembre 2008 de monsieur Paul-André Hamel, agent d'administration, Communauté métropolitaine de Montréal, transmettant la rémunération des membres de la CMM;
- Lettre datée du 11 septembre 2008 de madame Caroline Barbir, directrice générale, Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher transmettant le *Cadre de référence* et la *Structure d'encadrement du projet clinique* ;
- Lettre datée du 15 septembre 2008 de monsieur Joël Gauthier, président directeur général, Agence métropolitaine de transport transmettant le projet de budget d'exploitation 2009 et le programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011;
- Lettre datée du 16 septembre 2006 de monsieur Michel Carrière, maire, ville de Saint-Basile-le-Grand invitant le maire au vernissage de la treizième édition de la Fête des Arts qui aura lieu le 26 septembre, au centre civique Bernard-Gagnon;
- Périodique reçu le 16 septembre 2008, Communauté métropolitaine de Montréal, rapport d'activités 2007 « *La force de la concertation* »;
- Lettre reçue le 16 septembre 2008 d'Immigration et Communautés culturelles, invitant à participer à la Semaine québécoise des rencontres interculturelles sur le thème « Ici, on s'interculturalise », du 28 septembre au 5 octobre 2008;
- Lettre datée du 16 septembre 2008 de la ville de Varennes invitant à une rencontre avec Monseigneur Luigi Ventura, nonce apostolique au Canada et monseigneur Jacques Berthelet, évêché de Saint-Jean-Longueuil en l'honneur de la fête de Sainte-Marguerite-d'Youville le 16 octobre à l'hôtel de ville de Varennes;
- Reçu le 17 septembre 2008 de madame Suzanne Dansereau, mairesse, ville de Contrecoeur invitant au dîner-causerie de monsieur Patrice M. Pelletier, président-directeur général de l'Administration portuaire de Montréal sur le plan stratégique du Port de Montréal – Vision 2020, le 9 octobre 2008 au Centre multifonctionnel;
- Reçu le 18 septembre 2008, programme de formation continue de L'École des rues principales;
- Lettre datée du 18 septembre 2008 de madame Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal informant des allocations aux organismes pour 2008-2009 qui ont atteint 42 992 723 \$;
- Lettres datées du 18 septembre 2008 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant la résolution no 2008-09-213 adoptant le règlement no 16-1 (émission d'une carte de crédit à l'usage du préfet et du directeur général) et 2008-09-215 adoptant le règlement no 187 sur la rémunération du attribuant une rémunération additionnelle aux membres du conseil pour siéger à tout poste particulier prévu en annexe dudit règlement soit divers comités, commissions, organismes;
- Lettre reçue le 19 septembre 2008 de monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal, invitant au lancement du plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2009-2013 le 8 octobre 2008 aux locaux de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Lettres datées du 19 septembre 2008 de madame Line Lapointe, secrétariat, Commission d'accès à l'information du Québec avisant la demande de révision de madame Madeleine Lamoureux pour les demandes datées du 29 août puis du 20 juillet, 8, 13 et 25 août 2008;

- Lettre datée du 19 septembre 2008, avis de la Cour supérieure à l'effet que la date de cessation de la suspension a été reportée au 7 novembre 2008 dans l'arrangement proposé par Conporec Inc;
- Lettre datée du 22 septembre 2008 de monsieur Charles Desmarteau, éditeur, journal La Relève informant des nouveaux tarifs dont une hausse de 3 cents/ligne agate pour les avis publics portant le coût à .72 cents/ligne agate, une hausse de 10 \$ pour les chroniques du CLD soit 210 \$ pour 1/3 de page;
- Courriel reçu le 23 septembre 2008 de la ministre Nathalie Normandeau invitant à participer à la Journée nationale du sport et de l'activité physique prévue pour les 10, 11 et 12 octobre 2008;
- Lettre datée du 24 septembre 2008 de monsieur Sylvain Berthiaume, sercétaire-trésorier et directeur général de la municipalité régionale de comté Lajemmerais transmettant le procès verbal de l'assemblée spéciale du 27 août 2008;
- Lettre datée du 24 septembre 2008 de monsieur Jean-Pierre Boyer, président du conseil d'administration, Moisson Rive-Sud, informant de la nomination de monsieur Gilles Morin au poste de directeur général intérimaire suite au départ de madame Josée Brunelle;
- Lettre reçue le 28 septembre 2008 de monsieur Gérard Marinovich, président du Conseil, Mutuelle des municipalités du Québec annonçant une ristourne de 1 336 \$ payable au renouvellement de la police d'assurance;
- Lettre de Me Diane Mondou, datée du 1<sup>er</sup> octobre 2008, greffière, Régie de police Richelieu Saint-Laurent transmettant le règlement no 13 sur la discipline des policiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent;
- Lettre datée du 26 septembre 2008 de madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, Gouvernement du Québec, transmettant le guide du programme : Soutien aux initiatives visant le respect des aînés;
- Revue Forum, Fédération québécoise des municipalités été 2008, reçue le 24 septembre 2008;

#### **8. POURSUITE CONTRE MONSIEUR LE CONSEILLER GHISLAIN BEAUREGARD - SUIVI**

Aucun développement.

2008-10-209

#### **9. OISEAU-MOUCHE – REMBOURSEMENT DES FRAIS À MONSIEUR GUÉRIN**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2008-08-169 confiant à monsieur Gérard Guérin la relance et l'édition de l'Oiseau-Mouche;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de rembourser les dépenses sur pièces justificatives en lieu et place de verser un montant forfaitaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

**D'ABROGER** la résolution n° 2008-08-169 sur la portée de la présente;

**DE REMBOURSER** monsieur Guérin pour frais divers tels cartouche d'encre, papier brouillon, frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives et jusqu'à concurrence de 500 \$ par année.

**ADOPTÉE**

2008-10-210

#### **10. FORMATION EN COMPTABILITÉ – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**CONSIDÉRANT** la pertinence d'autoriser le directeur général à participer à la formation sur les changements en matière de comptabilité qui aura lieu le 5 novembre 2008 portant sur la gestion ;

**CONSIDÉRANT** que la formation, au coût de 160 \$ pour les membres aura lieu à Beloeil ;

**CONSIDÉRANT** les délibérations des membres du conseil réunis en caucus le 29 septembre 2008 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par madame la conseillère Diane Chaput il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** l'inscription du directeur général monsieur Alain Beauregard à ladite formation au montant de 160 \$, tarif membre, plus taxes et de lui rembourser les frais encourus.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

---

**Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier**

**ADOPTÉE**

**2008-10-211**

**11. INFOTECH – BANQUE D'HEURES**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est sous entente avec Infotech depuis plusieurs années pour la fourniture de logiciels permettant l'exploitation des données en évaluation foncière et en comptabilité;

**CONSIDÉRANT** les besoins en soutien pour le personnel de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par madame la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

**DE FAIRE L'ACHAT** de quatorze heures au montant de 910 \$ plus taxes.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

---

**Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier**

**ADOPTÉE**

**2008-10-212**

**12. CELLULAIRE DU MAIRE – COMPENSATION**

**CONSIDÉRANT** que monsieur le maire refuse de mettre au service de la municipalité son téléphone portable personnel;

**CONSIDÉRANT** les comparaisons auprès de différents fournisseurs de téléphonie sans fil faites par le directeur général et déposées au caucus;

**CONSIDÉRANT** qu'il est attribué au directeur général une compensation mensuelle de 50 \$;

**CONSIDÉRANT** les délibérations des membres du conseil réunis en caucus le 29 septembre 2008;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras, il est unanimement résolu :

**DE COMPENSER** à raison de 25 \$ par mois monsieur le maire pour l'utilisation de son cellulaire dans les affaires de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a

des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

**Alain Beuregard, directeur général, secrétaire-trésorier**

2008-10-213

**13. CHANTS DE VIEILLE – MOTION DE FÉLICITATIONS**

**CONSIDÉRANT** le succès de la cinquième édition de Chants de Vieilles ;

**CONSIDÉRANT** le rayonnement de cet événement sur un territoire qui dépasse largement les limites de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

**D'ADRESSER** de chaleureuses félicitations aux organisateurs des Chants de Vieilles pour le grand succès de la 5<sup>e</sup> édition des Chants de Vieilles.

**ADOPTÉE**

**FINANCES**

2008-10-214

**14. COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT**

**CONSIDÉRANT** le dépôt de la liste des comptes payés et à payer datée du 6 octobre 2008;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller René Jacques, il est unanimement résolu :

**QUE LA LISTE** des comptes au montant de 64 254,38 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Alain Beuregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

**Alain Beuregard, directeur général, secrétaire-trésorier**

**15. RAPPORT TRIMESTRIEL – DÉPÔT**

Les membres prennent acte du dépôt du rapport financier trimestriel au 31 août 2008. Le directeur général signale particulièrement les dépassements en voirie compensés par une économie en urbanisme de l'ordre de 20 000 \$.

2008-10-215-

**16. REPRISE DES PONTS PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AUTORISATION AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SIGNER L'ENTENTE**

**CONSIDÉRANT** le décret n° 1176-2007 sur la reprise des ponts de plus de 4.5 mètres d'ouverture par le ministère des Transports;

**CONSIDÉRANT** l'entente soumise par le ministère des transports et reçue le 5 août 2008 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beuregard, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer ladite entente.

**ADOPTÉE**

**17. REVÊTEMENT DE SURFACE DU PONCEAU DU SECOND RUISSEAU – RÉSULTATS DES DÉMARCHES DE BPR AUPRÈS DES ENTREPRISES C.R. MÉNARD INC.**

Le sujet a été discuté à la rubrique no 6.

**18. CARRIÈRE ET SABLÈRE – TARIFICATION**

Monsieur le maire résume les récents développements apportés à la loi sur les compétences municipales sur le sujet.

**19. PRIX DU BITUME - LETTRE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTE ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC ET LETTRE DE PAVAGE CITADIN**

Le directeur général résume le contenu des lettres reçues sur le sujet.

2008-10-216

**20. CIRCULATION (ÉQUITATION) – RÈGLEMENT DE MODIFICATION N° 239-3 – ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion donné à la session du 2 septembre 2008 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu d'adopter le règlement de modification n° 239-3 en modifiant l'expression « entre 22 h 00 et 6 h 00 » par l'expression « à la noirceur ».

**ADOPTÉE**

2008-10-217

**21. DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA MAIRIE – AUTORISATION À ALLER EN APPEL D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres annuel sur le sujet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à aller en appel d'offres pour le déneigement de la mairie et des bornes-fontaines pour la saison 2008-2009.

**ADOPTÉE**

2008-10-218

**22. TRANSPORT ADAPTÉ, ZONE RIVE SUD SOREL TRACY – APPROBATION DES TARIFS 2009**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2007-09-221 de la municipalité régionale de comté Lajemmerais et les tarifs 2009 transmis par le directeur de la MRC monsieur Sylvain Berthiaume dans une lettre datée du 25 septembre 2008 ;

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif sur le transport adapté recommandait au Conseil de la MRC d'indexer les tarifs à chaque année, selon l'indice des prix à la consommation du mois d'août et ce, afin d'éviter des augmentations considérables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu d'approuver la nouvelle grille tarifaire, qui entrera en vigueur au premier janvier 2009, comme suit :

	Par passage	Livret de billets	Carte mensuelle
Zone locale	3,75 \$	50.00 \$	81.50\$
Zone Rive-Sud	5.00 \$	62.50\$	100.00\$
Zone Montréal	8.50 \$	-	-

**ADOPTÉE**

**22.1 TRAVERSE SOUS LE CHEMIN DE BEAUCE À LA HAUTEUR DU LOT NO 377 –  
AUTORISATION DES TRAVAUX**

Sujet omis

**URBANISME**

2008-10-219

**23. DEMANDE D'APPUI – LOTS N<sup>OS</sup> 406-10 ET 406-11 (RÉAL DUBUC) COMMISSION DE  
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE –NON DISPONIBILITÉ DE L'ESPACE DANS  
LE PÉRIMÈTRE URBAIN ;**

**CONSIDÉRANT** la lettre de Me Lisette Joly datée du 29 septembre 2008, à l'effet que la résolution d'appui au dossier soit la résolution no 2008-09-198 ne contient pas de dispositions sur les espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole;

**CONSIDÉRANT** que le peu d'espace circonscrit dans le périmètre urbain n'offre pas d'alternatives au requérant puisque certains font l'objet d'offres d'achats en et d'autres nécessitent l'ouverture d'une rue;

**CONSIDÉRANT** que le rapport coût /bénéfice d'ouverture d'une rue exige une planification à moyen terme du développement du périmètre urbain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller René Jacques il est unanimement résolu :

**D'ATTESTER** à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la municipalité ne dispose pas d'espaces constructibles à court terme à l'intérieur de son périmètre urbain et ;

**DE PRIER** la Commission d'autoriser la demande de construction d'une résidence sur les lots n<sup>OS</sup> 406-10 et 406-11.

**ADOPTÉE**

**24. CARACTÉRISATION DES EAUX DE SURFACE - RÉSULTATS**

Dépôt du rapport daté du 9 septembre 2008 de monsieur Éric Pelletier, ing, BPR, concernant les résultats de prélèvement d'échantillon des eaux de surface faits le 24 juillet 2008.

**25. INVENTAIRE DES FOSSES SEPTIQUES ET CARACTÉRISATION – ENTENTE AVEC  
BPR**

Monsieur le maire résume la situation et annonce que le sujet est reporté.

2008-10-220

**26. RÈGLEMENT SUR LE TRATIEMENT DES EAUX USÉES – ENTENTE AVEC LA  
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

**CONSIDÉRANT** que la section IX du chapitre III de la loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.01) confère à la Communauté la compétence en matière d'assainissement des eaux sur le territoire de la Communauté ;

**CONSIDÉRANT** que dans l'exercice de cette compétence, la Communauté a donné un accord de principe, par la résolution n° CC08-024 de son conseil, à un projet de règlement sur l'assainissement des eaux et qu'elle s'apprête à adopter ce règlement pour l'ensemble de son territoire et à en déléguer l'application aux municipalités du territoire (ci après appelé « la Réglementation »);

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a pris connaissance du projet de règlement sur l'assainissement des eaux que la Communauté entend adopter ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu pour les parties de convenir des modalités de la délégation de l'application de la réglementation métropolitain en matière d'assainissement des eaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras il est unanimement résolu:

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer ladite entente.

**ADOPTÉE**

**27. CARACTÉRISATION DU PATRIMOINE BÂTI PATRI ARCH, PATRIMOINE ET ARCHITECTURE – RAPPORT D'ÉTAPE- DÉPÔT**

Dépôt et résumé par le directeur général du rapport d'étape 1 daté du 11 septembre 2008 et rédigé par monsieur Martin Dubois, consultant.

**28. SCIERIE ARTISANALE – 915, PETITE CÔTE D'EN HAUT – ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

Dépôt et lecture par monsieur le maire du compte rendu et orientation préliminaire de la CPTAQ daté du 12 septembre 2008.

**29. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES – DEMANDE AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – SUIVI**

Dépôt de la lettre de madame Sylvie Émond de la CPTAQ datée du 28 août 2008.

**SÉCURITÉ ET INCENDIE**

**30. BORNE SÈCHE À MÊME LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE – EXPERTISE TECHNIQUE – OFFRE DE SERVICE**

Sujet discuté précédemment à la rubrique 4.

**CULTURE ET – LOISIRS**

2008-10-221

**31. PATINOIRE- DÉNEIGEMENT – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES**

**CONSIDERANT** l'appel d'offre annuel de déneigement de la patinoire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général de solliciter des offres de service pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2008-2009.

**ADOPTÉE**

**32 TOURISME – PLAN DE DÉVELOPPEMENT – CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**

Sujet reporté.

**33 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur le maire tient une période de question au bénéfice des personnes dans l'assistance. Les questions portent principalement sur le paiement mensuel fait au comité de loisirs, à l'état de la chaussée de la Petite-Côte-d'en-Haut, au lignage, ajouter la signalisation appropriée sur le rang Labonté afin d'indiquer les intersections avec les rangs, les motifs pour lesquels il n'y a plus de nouvelles bornes fontaines installées sur le territoire, l'absence de transport public, l'affichage circonstancié sur la Petite Montée tenant compte de l'état de détérioration avancée du ponceau, l'obligation pour la municipalité d'entreprendre la caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées avant la fin de l'année afin de se conformer au Plan de gestion métropolitain des matières résiduelles, l'équité de financement des correctifs à apporter aux installations individuelles en référence aux infrastructures subventionnées des centres

urbains, enregistrer les délibérations de l'assemblée, s'opposer à l'affichage non toléré par le Ministère des transports.

2008-10-222

**33.1 LOISIRS – PAIEMENT MENSUEL**

**CONSIDERANT** Les délibérations séance tenante sur le sujet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par madame la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** le paiement des loisirs au montant de 500 \$ à chaque mois et ce pour le budget en cours.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

**Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier**

2008-10-223

**34 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par madame Diane Chaput, il est unanimement résolu :

**DE CLORE** l'assemblée à 21 h 55.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Jean-Robert Grenier**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Alain Beauregard**  
**Directeur- général**  
**et           secrétaire-trésorier**